

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19-0002135

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1055 Société : RETRAITE

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAEL ET BEN TAHIR Date de naissance : 1947

Adresse : Résident au Fajr Im. El 20000 Casablanca

Tél. : 06 44 95 84 55 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/10/2019

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : B.C.O + gastrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 1/1/2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

| Dates des Actes | Natures des Actes | Nombre et Coefficient | Montant détaillé des Honoraires | Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes |
|-----------------|-------------------|-----------------------|---------------------------------|--|
| 08/07/19 | GP/R | | 500,00 DH | Dr. Jamil SIDI BENOUESS Pneumologue Anesthésiologue N° 1 Rue Kantaoui Sidi Benouss Casablanca 20100 32 76 78 60 |

EXECUTION DES ORDONNANCES

| Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur | Date | Montant de la Facture |
|---|----------|-----------------------|
| <u>farmacie FEDDIA EL KHEIR</u> <u>Dr Dounia KOUKAB</u> <u>G.H. Feddian El Kheir Km 13</u> <u>Route Principale, N° 1 de Rabat</u> <u>Sidi Bernoussi - CASA</u> <u>T 2 73 52 80</u> | 08/08/15 | 150.00 |

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

| Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue | Date | Désignation des Coefficients | Montant des Honoraires |
|---|------|------------------------------|------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

| | |
|----------|----------|
| | H |
| 25533412 | 21433552 |
| 00000000 | 00000000 |
| D | |
| 00000000 | 00000000 |
| 35533411 | 11433553 |

[Création, remont, adjonction]

Funcionar, tener apoyo, necesario a la profesión

The diagram shows a human thorax with 12 pairs of ribs. The vertebrae are numbered 1 through 12 from top to bottom. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis pointing upwards, the horizontal axis pointing to the right, and the diagonal axis pointing downwards and to the right.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Jamal SEBTI

Spécialiste des Maladies Respiratoires
Tuberculose - Asthme et Allergies Respiratoires
Ex. Médecin Chef Provincial du CDST
à BERNOUSSI
(Radiographie - Bronchoscopie - EFR)
Expert Assermenté Prés les Tribunaux
Adultes - Enfants

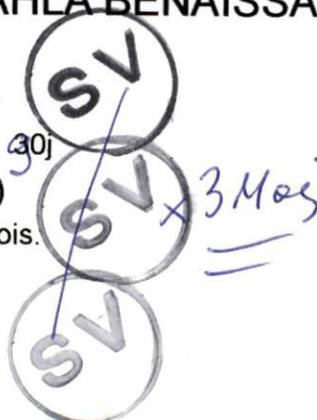
الدكتور جمال السبتي

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
داء السل - الضيقه - أمراض الحساسيات
طبيب رئيسي سابق لمركز محاربة داء السل
بعاله البرنوسي
الفحص بالأشعة - الفحص بالمنظار
فحص الوظيفة التنفسية
خبير محلف لدى المحاكم

08/07/2019
Casablanca, le الدار البيضاء، في

MAHLA BENAISSA

- 102.90
X Bronchodual aérosol
2 bffés x 4 / j x 30
X Sérétide 250 (Aérosol)
2 bouffées x 2/j x 3 mois.
X Curtec cp
1 cp le soir x 3 mois



102.90

Pharmacie FEDDAN EL KHEIR
Dr. Louisa KOUKAB
G.H. Feddan El Kheir Km 13
Route Principale, N° 1 de Rabat
Sidi Bernoussi - CASA
T. 05 22 76 78 60

Dr. Jamal SEBTI
Pneumologue à Casablanca
N° 11 Rue Hay Katafa - Bâtiment 1
Casablanca - T. 05 22 76 78 60

ID : 62503

GlaxoSmithKline Maroc
Ain El Aouda
Région de Rabat
PPV : 218,00 DH
6 118001 141876

PC 03400935658890
EXP 12 2020
Lot Y39B
SN 59YT2MKANC



218,00
6 118001 041060
BRONCHODUAL 50 µg/20 µg/dose
(Bromhydrate de fénوتérol/Bromure d'isopropiopropium anhydre)
Solutio pour inhalation en flacon pressurisé
Flacon de 200 doses
PPV : 102 DH 90
312837-02
BOTTU S.A.

Lot n°
العدد
Exp :
التاريخ

805192
07 2021

102,90
88,00
PPV: 88DH00
PER: 05/22
LOT: I1112



Curtec® 10 mg
Cétirizine

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Tuberculose - Asthme et Allergies Respiratoires

Ex.Médecin Chef Provincial de CDST

à BERNOUSSI

(Radiographie - Bronchoscopie - EFR)

Adultes - Enfants

Casablanca, le : 08/07/2019 الدار البيضاء، في :

إختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي
داء السل - الضيق - أمراض الحساسيات
طبيب رئيسي سابق لمركز محاربة داء السل

بعملة البرنوسي

الفحص بالأشعة - الفحص بالمنظار

فحص الوظيفة التنفسية

NOTE DES HONORAIRES

Nom Prénom : Mr Mme MAHLA BEN AZZSA

Consultation Spécialisée (CS) ou (C2)

Visite à Domicile (VD)

Visite de Nuit (VN)

Surveillance Clinique (V2) 3 V2

URGENCES

Aérosolothérapie / Oxygénothérapie / Oxymétrie :

Aspiration Bronchique / Pércussionneur :

Radiographie thoracique Z14 :

Tests cutanés d'allergie : (T.C) 3K15

Exploration Fonctionnelle Respiratoire :

Spirométrie : (EFR) K 30 500,00 DH

Gaz du Sang Artériel : (GDS) K 30

Désensibilisation : (DES) K 3

Pneumologie Interventionnelle

Fibroscopie Bronchique : (FB) K 40

Ponction Pleurale : (PP) K 25

Ponction Biopsie Pleurale : (PBP) K 30

PBP + PP évacuatrice : K 40

Drain thoracique : (DTH) K 45

Drain thoracique avec Talcage : K 50

Exploration des Troubles du sommeil :

Polygraphie Ventilatoire Nocturne : (PVN) K 45

Polysomnographie : (PSG) K 95